

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Réf :
Lettre rentrée 23-24

Affaire suivie par :

Claudine AGEORGES
☎ 06 13 36 55 94
@ claudine.ageorges@ac-limoges.fr

David BOYER
☎ 06 82 56 25 22
@ david.boyer@ac-limoges.fr

Limoges, le 18 septembre 2023

Claudine AGEORGES
David BOYER

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogique Régionaux
de Physique Chimie

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de Physique-Chimie

Mesdames et messieurs les personnels
de laboratoire

Chères collègues, chers collègues,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons en ce début d'année scolaire. Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie et nous vous renouvelons nos sincères remerciements pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves et de la transmission des valeurs de la république ainsi que pour votre implication dans la bonne tenue des examens et des concours que cela soit en tant que correcteur, examinateur ou concepteur de sujet.

Notre discipline accueille quelques professeurs contractuels ainsi que des stagiaires (lauréats de concours, M1 et M2 MEEF) affectés en collège comme en lycée. Nous connaissons votre implication pour les accompagner dans leur mission que cela soit en tant que tuteur ou comme collègue avec, au besoin, l'appui des services du rectorat. Nous vous rappelons, par ailleurs, l'existence de l'espace « cap école inclusive » sur le site du réseau CANOPE : <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>. Cette plateforme peut constituer un appui dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers et dans la pratique de la différenciation.

Nous vous proposons de balayer l'actualité de ce début d'année.

1. FORMATION

Vous allez pouvoir accéder, dès cette semaine, aux inscriptions au plan académique de formation. En dehors des formations à candidature individuelle, nous vous proposerons à nouveau des journées ou demi-journées d'échanges de pratiques tant en collège qu'en lycée. Enfin, nous vous invitons à consulter les offres de formation d'initiative locale qui peuvent également correspondre à vos besoins de formation. Celles-ci sont demandées par les chefs d'établissement. Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que les formations devront désormais se tenir au maximum en dehors des temps de présence devant élèves. Des remplacements devront être prévus dans le cas où les formations auraient lieu pendant le temps de présence en classe. Nous vous encourageons à anticiper au maximum votre absence et nous tenterons, de notre côté, de vous prévenir très en amont des dates prévues. Dans le cadre des formations à public désigné, nous essaierons, autant que faire se peut, de tenir compte des demi-journées de travail hors la classe.

2. COLLÈGE

• Devoirs faits : le dispositif, généralisé dès cette année, et sa déclinaison numérique **e-Devoirs faits** vous permettent d'accompagner les élèves au plus près de leurs besoins exprimés ou diagnostiqués. Les évaluations réalisées très prochainement en français et mathématiques en classe de 6^{ème}, complétées par des évaluations analogues en classe de 4^{ème}, peuvent constituer un support afin de compléter votre diagnostic. À cet effet, vous pourrez vous rapprocher de vos collègues de français et de mathématiques pour envisager en conseil pédagogique une exploitation commune des résultats. Vous avez également à votre disposition :

- « Jules », assistant numérique, apportant à chaque collégien qui l'interroge des réponses précises et adaptées sur les savoirs nécessaires pour réaliser ses devoirs
<https://www.education.gouv.fr/cid138343/lancement-de-jules-compagnon-numerique-aux-cotes-des-collegiens-pour-devoirs-faits.html>

- des ressources collège et lycée disponibles sur le site académique et sur le site Eduscol à l'adresse
<https://eduscol.education.fr/cid150549/continuite-pedagogique-en-physique-chimie.html>

Nous vous invitons à penser l'articulation du dispositif devoirs faits avec l'activité de l'élève dans et hors la classe.

• Programmes : L'arrêté du 15 juin 2023 paru au BO n°31 du 30 juillet 2020 précise les évolutions des programmes de Sciences et Technologie du cycle 3 et l'arrêté du 17 juillet 2020 paru au BO n°31 du 30 juillet 2020 des programmes de physique-chimie du cycle 4. Nous nous tenons à votre disposition pour toute question et reviendrons vers vous rapidement lors des journées d'échanges de pratiques.

3. LYCÉE

• Suite aux annonces ministérielles, les épreuves de spécialité sont reportées au mois de juin. Le calendrier et le programme exact de l'examen devraient être précisés très prochainement. Nous vous encourageons, cependant, à prévoir votre progression, en classe de terminale, sur la totalité du programme officiel. Nous reviendrons vers vous pour préciser les évolutions de l'examen dès que celles-ci auront été publiées.

• Aide au travail personnel des élèves : Le forum [SOS physique-chimie](#) dont les réponses sont assurées par des professeurs de physique-chimie des académies de Poitiers et de Limoges répond quasiment en direct aux questions des élèves, les aidant dans leur travail personnel. N'hésitez pas à en faire la promotion.

• Ressources : de nombreuses ressources disciplinaires pour le lycée général et technologique sont disponibles à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>.

4. LABORATOIRES DE PHYSIQUE CHIMIE

Afin de faciliter les échanges, nous souhaiterions disposer de la liste des coordonnateurs des équipes disciplinaires. À cette fin, nous remercions ces derniers de bien vouloir retourner leurs coordonnées par mail à l'adresse david.boyer@ac-limoges.fr.

Les missions des personnels de laboratoire sont décrites dans le BO n°19 du 9 mai 2013. La bonne tenue du laboratoire de sciences doit faire l'objet d'une vigilance particulière de l'ensemble de l'équipe. La propreté, le rangement et le stockage des produits chimiques doivent être une priorité pour chacun. Les activités expérimentales demeurent un des piliers de la formation en physique-chimie et doivent occuper une place privilégiée dans l'évaluation, au collège comme au lycée.

Nous attirons toutefois votre attention sur la nécessité d'être très vigilant lors de la pratique d'activités expérimentales. Le risque doit être analysé et évalué avant toute manipulation, les consignes de sécurité précisées ; les expériences sont effectuées sous votre responsabilité. Nous vous recommandons de consulter les publications de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Vous pouvez également consulter le site suivant : <https://culturesciences.chimie.ens.fr/thematiques/chimie-experimentale/securite-en-travaux-pratiques-de-chimie>. Concernant les produits chimiques, les fiches de données de sécurité doivent être

régulièrement actualisées et disponibles dans le laboratoire.

Pour vous accompagner dans la gestion du laboratoire, que vous soyez en collège ou en lycée, une équipe mobile de personnels de laboratoire expérimentés a été constituée. Valérie Grand et Véronique Bugeaud-Daout, en poste au lycée Raoul Dautry de Limoges, sont vos interlocutrices pour la Haute-Vienne. En Creuse, il s'agit de Stéphane Gaumet en poste au lycée Favard de Guéret et en Corrèze, il s'agit d'Éliane Buisson exerçant au lycée Ventadour d'Ussel. Vous pouvez dans un premier temps les solliciter par téléphone ou par mail et ils se déplaceront si cela s'avère indispensable.

Valérie Grand	valerie.grand@ac-limoges.fr	05 55 33 46 82
Véronique Bugeaud-Daout	veronique.daout@ac-limoges.fr	
Stéphane Gaumet	stephane.gaumet@ac-limoges.fr	05 55 51 34 70
Éliane Buisson	eliane.buisson@ac-limoges.fr	05 55 72 10 74

Nous sommes tous conscients du rôle primordial que jouent les personnels de laboratoire dans la mise en œuvre des activités expérimentales et nous tenons particulièrement à les remercier pour leur travail et leur professionnalisme.

5. CULTURE SCIENTIFIQUE

Nous remercions tous les professeurs qui s'investissent dans le champ de la culture scientifique pour accompagner les élèves dans les différents dispositifs possibles : ateliers scientifiques, concours « C-Génial collège » ou « C-Génial lycée », dispositif science à l'école, prix Pierre POTHIER...

2024, année olympique, est également l'année de la Physique. Différentes manifestations dont une journée académique prévue le 4 avril 2024 à la FST sont prévues à ce jour.

6. VISITE EN ETABLISSEMENT

Dans un souci d'accompagnement, nous continuerons à réaliser des visites individuelles ou d'équipe en complément des rendez-vous de carrière. Yannick Almeras (yannick.almeras@igesr.gouv.fr) est l'inspecteur général en charge de notre académie. Certains d'entre vous seront amenés à le rencontrer dans le cadre de ses missions au sein de notre académie.

7. SITE ACADEMIQUE

Le [site disciplinaire académique](#) sera animé et géré par Cécile Tamisier (cecile.tamisier@ac-limoges.fr), professeure au collège de Bénévent l'Abbaye et Claire Maumy, professeure au lycée Limosin (claire.maumy@ac-limoges.fr). Vous pouvez leur proposer vos ressources ou toute actualité susceptible d'être partagée.

Hélène Boussac (helene.boussac@ac-limoges.fr), professeure au lycée Suzanne Valadon, reste notre Interlocutrice académique pour le numérique (IAN). Elle gère également les publications de notre [chaîne YouTube](#).

Nous continuerons à vous communiquer, via la liste de diffusion, toutes les informations qui concernent notre discipline. Nous rappelons que cette communication n'est efficace que si chacune et chacun d'entre vous consulte régulièrement sa messagerie académique (il nous serait particulièrement agréable que votre boîte de réception soit toujours en capacité de recevoir nos courriels).

Nous vous souhaitons bon courage et vous assurons de notre soutien, de notre écoute et de notre confiance pour mener à bien l'ensemble de vos missions.

Claudine AGEORGES et David BOYER